



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/10/13

Reçu en Préfecture le : 25/10/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 21 octobre 2013
D-2013/621

Aujourd'hui 21 octobre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN de 17h à 17h05)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Mr Jean-Charles BRON (présent à partir de 16h45), Mr Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 16h20)

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Monsieur Pierre HURMIC

Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations. Signature des marchés. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction du Centre d'Entretien et d'Exploitation.

A l'issue de cette procédure, et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n° 16 : Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation pour engins de propreté de marque CARRE- GALOPIN.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 5 000 € H.T.

Société CARRE GALOPIN

Lot n° 17 : Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation pour engins de propreté de marque SCHMIDT.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 27 000 € H.T.

Société EUROPE SERVICE

Lot n° 18 : Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation pour véhicules particuliers et véhicules utilitaires de marque RENAULT et autres marques associées.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 65 000 € H.T.

Société RENAULT RETRAIL GROUP

Lot n° 19 : Fourniture de pièces détachées, outillages, accessoires et prestations de réparation pour véhicules particuliers et véhicules utilitaires de marque CITROEN et autres marques associées.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 72 500 € H.T.

Faute de réponse ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 20 : Fourniture de pièces détachées, outillages, accessoires et prestations de réparation pour engins de propreté de marque DULEVO.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 22 000 € H.T.

Société DULEVO

Lot n° 22: Fourniture de pièces détachées, outillages, accessoires et prestations de réparation, montage et contrôle d'équipements électriques et électroniques pour tous véhicules et engins.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 27 500 € H.T.

Faute de réponse satisfaisante ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot n° 25 : Fourniture de pièces détachées, d'accessoires et équipements adaptables et d'origine ainsi que des prestations de remises à niveaux de rechanges et d'équipements connexes, pour tous types de véhicules, engins et remorques.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 90 000 € H.T.

Société AD GIRONDE

Lot n° 26 : Fourniture de pneumatiques, chambre à air et accessoires ainsi que des prestations de réparation de roues pour tous types de véhicules, engins et remorques de la Mairie de Bordeaux.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 75 000 € H.T.

Société EUROMASTER

Lot n° 41 : Fourniture de pièces détachées, outillages, accessoires et prestations de réparation pour engins de propreté de marque BOSCHUNG.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 2 000 € H.T.

Société BOSCHUNG ENVIRONNEMENT

Lot n° 42 : Fourniture de pièces détachées, outillages, accessoires et prestations de réparation pour triporteurs de marque PGO.

A titre indicatif la dépense annuelle est estimée à : 7 000 € H.T.

Faute de réponse ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Ces marchés à bons de commande, sans montant minimum ni maximum seront conclus pour une durée de un an à compter du 18 décembre 2013 sauf le lot 17 qui débutera à compter du 15 janvier 2014, reconductibles tacitement trois fois selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics, sans que ce délai ne puisse excéder le 17 décembre 2017.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, articles 606352 – 61551-61558.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE